



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE FINLANDE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 6 décembre 2001

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence en cette circonstance solennelle de la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Finlande près le Saint-Siège.

Je vous remercie vivement, Monsieur l'Ambassadeur, des salutations que vous m'avez adressées de la part de Son Excellence Madame Tarja Halonen, Président de la République. En retour, je vous saurais gré de bien vouloir lui exprimer mes vœux respectueux pour sa personne ainsi que pour le peuple finlandais qui célèbre aujourd'hui même sa fête nationale. Je prie Dieu d'accompagner les efforts de chacun dans l'œuvre d'édification d'une nation toujours plus fraternelle et plus solidaire.

2. Vous avez rappelé, Monsieur l'Ambassadeur, que la Finlande fêtait en ce jour le quatre-vingt-quatrième anniversaire de son indépendance, acquise durant la tragédie de la grande guerre qui ravagea l'Europe. Votre pays, qui s'est toujours attaché à la recherche de la paix, s'est associé au projet de construction de l'Europe et il y participe aujourd'hui pleinement. Le Saint-Siège suit avec attention, vous le savez, le développement de cette réalisation, qui est significative de l'esprit de dialogue et de négociation puisqu'elle a permis à des nations autrefois ennemies de s'engager d'abord dans un projet de coopération mutuelle, et maintenant dans une véritable communauté de nations. La monnaie commune, qui aura cours à partir du 1er janvier prochain, constitue un pas de plus dans le sens de cette évolution. Le processus d'élargissement de l'Union à de nouveaux pays membres en Europe est désormais clairement engagé et l'on s'en réjouit; comment ne pas

penser que ce qui se réalise sur ce continent ne puisse pas, d'une manière ou d'une autre, être un exemple pour beaucoup d'autres nations ou de régions du monde encore sujettes à l'hostilité et aux conflits internes ? On se félicite que, dans cet esprit, votre pays, conscient de cette responsabilité morale et politique de l'Europe, s'investisse avec détermination dans la défense des droits de l'homme et dans l'aide aux pays en voie de développement.

3. Vous avez aussi souligné, Monsieur l'Ambassadeur, combien la situation internationale que connaît notre monde depuis plusieurs mois suscite de questions chez les Autorités civiles des nations et leurs citoyens. Au-delà du déchaînement épouvantable et intolérable du terrorisme qui a frappé les États-Unis d'Amérique, une telle situation a mis en lumière les graves tensions qui menacent des équilibres fragiles entre les nations, et des situations d'injustice qui, sévissant depuis trop longtemps et attisant les rancœurs et les haines, sont devenues de véritables sources de violences entre les hommes. Comme vous l'avez dit opportunément, cette situation nous conduit à faire une réévaluation du monde actuel et à nous interroger sur les valeurs fondamentales qui sont les nôtres.

Le projet européen, que nous évoquions à l'instant, n'est pas né par hasard. Il a une histoire et une âme, forgées par des siècles de tradition culturelle, morale et religieuse, où la foi chrétienne tient une place importante que nul ne peut nier. Et si, aujourd'hui, les États européens vivent selon le principe de la légitime autonomie des réalités terrestres, ils ne peuvent ni ne doivent oublier la tradition qui les soutient. L'homme européen a le goût de la liberté et le sens de la personne, il connaît les droits de l'homme et la dignité fondamentale de chacun, il aspire à la paix. Tout cela, il le doit en grande partie à cette riche histoire. L'Europe est appelée à maintenir vivant cet héritage, en donnant une nouvelle vigueur aux institutions qui sont à la base de sa vie sociale, comme le mariage et la famille. Elle ne peut non plus proclamer les droits imprescriptibles de la personne et, en même temps, laisser attenter à l'existence humaine, que ce soit à ses débuts ou à sa fin, ou à travers des manipulations qui sont contraires au respect dû à tout être humain. Puisse-t-elle au contraire promouvoir en tous domaines une véritable culture de la vie !

4. Je suis heureux de pouvoir saluer, par votre entremise, la communauté catholique de Finlande. Elle est peu nombreuse et bien habituée à vivre un œcuménisme du quotidien avec les chrétiens d'autres confessions, qui sont les plus nombreux. Je l'encourage à assumer sa place originale dans la société finlandaise, témoignant avec assurance de sa foi au Christ, développant des liens fraternels dans la prière et par le témoignage avec les frères chrétiens d'autres confessions, de manière commune chaque fois que c'est possible. Je me réjouis de savoir que la présence de l'Église catholique est appréciée dans votre pays, non seulement pour son apport spirituel mais aussi pour sa contribution sociale et éducative, et je forme le vœu que la nouvelle loi sur la liberté religieuse permette de reconnaître et de promouvoir concrètement une égalité de plus en plus grande entre toutes les religions officiellement reconnues en Finlande.

5. Monsieur l'Ambassadeur, vous inaugurez aujourd'hui la noble mission de représenter votre

pays auprès du Saint-Siège. Veuillez accepter les vœux très cordiaux que je forme pour son heureuse réussite et soyez sûr de toujours trouver auprès de mes collaborateurs la compréhension et le soutien nécessaires !

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur tous ses collaborateurs et sur tous ses compatriotes, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictiones divines.

**L'Osservatore Romano* 7.12.2001 p. 5.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXIV, 2 p. 1033-1035.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.51/52 p. 9,10

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana